



Discours d'Alain Schmitt sur le rôle de l'ANCV

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais débiter cette deuxième journée du forum de l'ISTO Europe en partageant une série de réflexions ancrées dans l'expérience de l'organisme que je dirige, l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), qui est au cœur de la politique du tourisme social et solidaire en France.

Qu'est-ce que l'ANCV ?

L'ANCV, établissement public de l'Etat, est chargée de la mission de service public consistant à favoriser l'accès aux vacances du plus grand nombre. L'ANCV accomplit cette mission au moyen d'une gamme de services et d'aides :

- le Chèque-Vacances, titre de paiement destiné à payer des prestations de service liées aux vacances et aux loisirs. Le Chèque-Vacances bénéficie à 4,5 millions de salariés, d'agents publics et de travailleurs indépendants, 11 millions de personnes en comptant leurs familles. Il est attribué par les comités sociaux et économiques des entreprises et les employeurs selon un critère social : les salariés dont la rémunération est la plus faible reçoivent davantage de Chèques-Vacances ;
- les aides à la personne, qui ont permis de soutenir le départ en vacances de 290 000 parmi les Français les plus fragiles en 2020 : familles en situation de précarité, seniors isolés, jeunes en difficulté ou en insertion, personnes en situation de handicap... Ces aides sont mises en œuvre en partenariat avec 4 300 collectivités territoriales, associations, organismes de sécurité sociale et établissements spécialisés, qui accompagnent les bénéficiaires sur le terrain.



L'ANCV consacre l'intégralité des excédents de gestion du Chèque-Vacances à ces programmes d'action sociale, qui combinent aide financière et accompagnement social.

1. L'ANCV, c'est avant tout une mission sociale

Pourquoi ? Parce que les vacances sont un facteur puissant de bien-être personnel et de cohésion sociale :

- un moment de répit, d'évasion et de ressourcement ;
- une opportunité de découverte et d'acquisition de savoir-être et de compétences, pour ceux qui ne quittent jamais leur environnement : organiser un voyage, construire un budget, appréhender d'autres environnements... ;
- un facteur de lien social, d'intégration sociale, voire d'exercice de la citoyenneté pour les plus fragiles d'entre nous.

Que nous apprennent les études quantitatives sur le non-départ en vacances en France ? Selon l'étude réalisée par le Credoc en 2014 :

- bon an, mal an, un tiers des Français ne part pas en vacances ; - les freins sont avant tout financiers (46 %). Au bas de l'échelle sociale, 85 % ne partent pas ;
- mais les freins non financiers pèsent la moitié : raisons de santé (16 %), choix personnel (13 %), raisons professionnelles (9 %), raisons familiales (8 %), autres (8 %).

Dans le verbatim des travailleurs sociaux, ces freins deviennent : le manque d'autonomie, la fragilité sociale, les problématiques de santé, l'isolement, l'absence de culture des vacances.

Vous constatez que l'ANCV constitue une réponse originale à ces freins financiers et non financiers, et un outil au service des politiques publiques de cohésion sociale : l'accompagnement au départ en vacances est un support d'accompagnement social efficace, moderne, innovant.



2. Un tel outil doit être souple, adaptable et réactif pour répondre aux enjeux sociaux en évolution permanente

La crise sanitaire radicalement inédite que nous traversons offre un banc d'essai :

- elle accroît évidemment les fragilités économiques et sociales ;
- elle rend l'accès aux vacances encore plus difficile pour les personnes fragiles.

Quelle réponse ?

L'ANCV a joué le rôle d'amortisseur attendu d'un opérateur de l'Etat dans des circonstances exceptionnelles pour la Nation :

- elle a assoupli les critères d'éligibilité de ses aides au départ en vacances : ouverture aux courts séjours, aux excursions... ;
- elle a revalorisé leurs taux pour les rendre plus incitatives et répondre aux besoins ;
- elle a développé des initiatives en réponse à des situations d'urgence pour les publics les plus fragilisés: femmes victimes de violence - phénomène accru par le confinement -, enfants protégés par décision de justice, aînés dépendants - coupés de leurs proches par l'épidémie ;
- à la demande de l'Etat, elle a été maître d'œuvre de deux opérations de grande ampleur. Dans la première d'entre elles, l'opération Chèque-Vacances Été 2020, l'ANCV est intervenue à parité avec les Régions et les Départements volontaires pour distribuer de 200 à 500 € de Chèques-Vacances à 140 000 familles modestes de travailleurs de première et de deuxième ligne pendant le confinement, soit 450 000 personnes.



3. La deuxième opération exceptionnelle permet d'aborder l'enjeu émergent du tourisme des jeunes

Elle part d'un constat, valable en France et probablement au-delà. La crise affecte particulièrement le départ en vacances des jeunes, en renforçant les freins préexistants :

- les revenus limités ;
- la dépendance en matière de logement ;
- les difficultés d'insertion professionnelle ;
- l'isolement ;
- la faible culture des vacances ;
- les conditions de vie parfois précaires.

Pourtant, le bénéfice humain du départ en vacances est important pour les jeunes :

- l'autonomisation et l'insertion progressive dans la vie d'adulte ;
- l'apprentissage de compétences transférables, déjà évoquées ;
- la mobilité et l'ouverture sociale et culturelle ;
- une évasion favorisant la mobilisation ou la remobilisation dans un parcours d'insertion professionnelle ;
- plus simplement, la réponse au besoin, renforcé par la crise sanitaire, de se retrouver entre amis dans un environnement qui n'est pas celui du quotidien.

Face à ces enjeux, l'ANCV a créé en 2014 une offre sociale destinée aux 18-25 ans, le programme « Départ 18:25 » :

- Départ 18:25 leur permet de partir en vacances à petit prix en bénéficiant d'une aide sous conditions de statut - être engagé dans une démarche d'insertion - ou de ressources - bénéficiaire de revenus modestes, souvent le cas de ceux qui commencent leur vie active ;
- en quelques clics, ils peuvent concrétiser leurs envies de vacances sur la plateforme www.depart1825.com, qui offre de très nombreuses destinations à la mer, à la montagne et dans les villes, en France et en Europe.



A la demande de l'Etat, l'ANCV a mobilisé Départ 18:25 pour soutenir l'accès aux vacances de 25 000 jeunes l'été dernier en portant l'aide à 90 % du coût du séjour dans la limite de 300 €. Ce niveau d'aide exceptionnel correspond à la recherche d'un effet déclencheur face aux freins accrus.

4. L'ANCV, c'est aussi un acteur de la vie économique

Tout d'abord, par son impact sur le capital humain des entreprises. Le ChèqueVacances est un pouvoir d'achat supplémentaire destiné aux travailleurs, exonéré de cotisations sociales pour un montant total de 200 M€ chaque année. Il constitue un signal économique qui agit sur plusieurs dimensions de l'offre de travail :

- l'attractivité des entreprises ;
- la contribution au bien-être, à la motivation et à la fidélisation des salariés ;
- l'animation sociale et culturelle du collectif de travail.

5. Ensuite, l'ANCV innove au plan technique et des usages

Le numérique pénètre massivement la consommation touristique et cette pénétration a été encore accélérée par la crise sanitaire : 80 % des achats de séjours se font aujourd'hui par voie numérique.

L'ANCV déploie en 2021 le Chèque-Vacances Connect, solution de paiement entièrement dématérialisée, par application mobile :

- utilisable dans toutes les situations de paiement : en face à face, sur borne automatique, sur Internet ;
- permettant aux bénéficiaires, facilement et en tout lieu, d'accéder à leur compte et de consulter le réseau des professionnels du tourisme et des loisirs qui l'acceptent ;
- permettant aux professionnels du tourisme et des loisirs d'encaisser les paiements sans contact et d'obtenir leur remboursement rapidement et automatiquement, au plus tard cinq jours ouvrés après chaque transaction.



Le Chèque-Vacances Connect simplifie la vie des bénéficiaires et des professionnels et respecte davantage l'environnement :

- plus de chéquiers à avoir sur soi ni de chèques à remplir ;
- possibilité de payer au centime près, dès 20 euros d'achats ;
- plus de bordereaux de remise de chèques pour remboursement à rédiger et à envoyer ;
- suppression de la fabrication et de la destruction des Chèques-Vacances papier [chaque année, 140 millions de chèques, 7,5 millions de chéquiers, 300 tonnes de papier spécial de la qualité de celui des billets de banque, 4 tonnes d'encre] ainsi que de leur transport [110 000 colis envoyés par transporteur aux entreprises, 1,2 millions d'envois directs aux bénéficiaires par la poste, un million de remise à l'ANCV pour remboursement].

6. Enfin, l'ANCV est une opportunité pour le développement du tourisme durable

Le réseau d'acceptation du Chèque-Vacances est un outil puissant pour orienter ses bénéficiaires vers les modes de consommation du tourisme et des loisirs durables et respectueux des territoires :

- c'est d'abord un maillage dense et de qualité de 195 000 professionnels du tourisme et des loisirs dans les domaines de l'hébergement, du transport, de la restauration et des loisirs culturels et sportifs ;
- c'est aussi un levier sur la consommation touristique : 1 € dépensé en Chèque-Vacances déclenche 3 € de consommation touristique au total. Avec 1,7 Mds€ d'émission chaque année et après effet de levier, l'impact global du Chèque-Vacances sur la dépense touristique française est de l'ordre de 5 %. C'est donc un impact sensible au plan macro-économique.



Les services développés autour du Chèque-Vacances Connect offrent aux professionnels du tourisme et des loisirs de nouvelles opportunités pour renforcer leur visibilité auprès des 11 millions de bénéficiaires directs et indirects :

- avec le guide digital leguide.ancv.com, présentant l'ensemble de l'offre ;
- avec la possibilité pour le professionnel de personnaliser son offre dans ce guide ;
- avec la possibilité de la mettre en valeur au moyen de services de marketing digital.

7. Ceci me mène à ma conclusion en forme d'ouverture

L'ANCV est un acteur au service du développement économique et social des territoires :

- le Chèque-Vacances est un outil à la disposition des acteurs territoriaux pour contribuer à la mise en œuvre de leurs politiques touristiques ;
- l'action sociale est un support permettant aux collectivités territoriales de renforcer leurs politiques sociales : en confiant à l'ANCV la gestion des aides financières, elles peuvent déployer des dispositifs lisibles et opérationnels à coûts de gestion maîtrisés ;
- l'ANCV peut travailler avec les territoires sur des dispositifs adaptés pour répondre à leurs attentes spécifiques : par exemple, le partenariat avec le fonds de dotation Essentiem en Région Auvergne-Rhône-Alpes pour favoriser le départ en vacances de jeunes vers des destinations régionales, adossé au programme Départ 18:25.

Je voudrais dire ici que l'ANCV est à la disposition des collectivités territoriales, notamment des Régions, pour développer ces partenariats.



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Enfin, je voudrais souligner l'utilité d'une approche internationale, et en particulier de celle de l'OITS. L'ANCV attend d'un tel forum :

- une meilleure documentation de l'impact social des vacances, notamment par le rassemblement des résultats de la recherche économique et sociologique internationale dans ce champ : c'est le projet d'observatoire du tourisme social et solidaire ;
- un partage des expériences, des bonnes pratiques et des expertises, qui sont nécessaires, au-delà des résultats de la recherche, pour élaborer la politique publique du tourisme social et solidaire.

Je vous remercie.